

## Aperçu des documents préalables à l'inspection

### Documents préalables à l'inspection requis

Vous devez soumettre les documents suivants :

- **Rapport préalable à l'inspection des écoles privées** dûment rempli
- **Prospectus de l'école et liste de contrôle pour le prospectus de l'école** dûment remplie
- **Calendrier scolaire de l'école** (voir le modèle au <http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/list/calendar/holidayf.html>)
- **Résumés des plans de cours** pour chaque cours qui sera enseigné pendant l'année scolaire et une **Liste de contrôle pour les plans de cours**
- **Documents énumérés à la Section B du Rapport préalable à l'inspection**
- **Horaire hebdomadaire** incluant tous les cours. L'horaire doit préciser la durée de chaque classe, ainsi que le début et la fin de chaque classe (p. ex., du 8 septembre au 10 juin) ou le nombre total de classes pour ce cours. Cela permettra à l'inspecteur ou à l'inspectrice de s'assurer que chaque cours comprend au moins 110 heures d'enseignement.

Aussi:

- Le document Préparation du personnel enseignant aux visites d'inspection doit être distribué au personnel enseignant

Si votre établissement offre des cours en ligne, vous devez également soumettre :

- **Addenda au rapport préalable à l'inspection pour les écoles en ligne** (Annexes G)

Veillez noter que nous avons rajouté aux documents préalables à l'inspection une copie du rapport d'inspection, à titre de référence seulement.

### Soumission des documents préalables à l'inspection

Les documents préalables à l'inspection doivent être soumis électroniquement par courriel.

Tous les documents préalables à l'inspection doivent être envoyés par courriel à l'adresse suivante : [private.schools@ontario.ca](mailto:private.schools@ontario.ca). Veillez noter que cette adresse (un compte de « telgafe.com ») n'est pas la même adresse d'où vous recevrez régulièrement des correspondances du ministère (un compte de « ontario.ca »).

Veillez noter qu'aucun document préalable à l'inspection ne sera accepté s'il est livré par courrier ou remis en personne. Si vous avez des difficultés à envoyer les documents électroniquement, veuillez nous contacter par téléphone à 416 325 1981, ou par courriel à [psie.fsb@ontario.ca](mailto:psie.fsb@ontario.ca).

Vous trouverez ci dessous les dates limites pour la soumission des documents préalables à l'inspection :

**Pour les cours donnant droit à des crédits commençant :**

Septembre 2018

Février 2019

Juillet 2019

**Les documents préalables à l'inspection doivent être soumis au plus tard le :**

3 juillet 2018

3 décembre 2018

1<sup>er</sup> mai 2019